

N°48

L'Écho d'Aubigné

Octobre > Janvier 2023 • Bulletin municipal d'information • Plus d'info sur www.aubigne.fr



Fleurissement de notre
commune 2022

- 3 -

Lettre du Père Noël

- 5 -

Repas des aînés

- 9 -

CEBR kits Ecodo



"Le nouveau site internet de la Commune est en ligne."

Goodbye Queen Elisabeth II. La femme la plus connue au monde, symbole de la stabilité d'Etat. Elle fût comme un arc en ciel dans un terne monde politique. Nul besoin de faire à nouveau écho à la guerre, à l'inflation et aux restrictions. Chacun fera selon sa nécessité. Dans cette situation, il convient de lutter contre l'isolement et de répéter l'importance de la solidarité et du partage. Nous transposons ces valeurs, comme chaque année, dans nos traditionnels moments de convivialité de la saison (randonnée, partage du cochon, fête des classes 2, repas des aînés).

Stéphanie Sauvée, première adjointe à la population et aux associations, aidée de Valérie Bordes et d'Aurélié Miramont, toutes deux membres de la commission communication et de Karine Monnier, notre secrétaire de Mairie, a élaboré le nouveau site internet de la commune, en partenariat avec le « Réseau des Communes ». Je vous invite à le visiter sur « aubigne.fr » et à vous y référer autant que de besoin pour tout renseignement ou procédure en ligne. Cependant, vous pouvez bien sûr toujours compter sur notre secrétaire et Stéphanie Sauvée qui demeurent à votre écoute.

Les habitants de la rue de la Grange ont subi les nuisances de quinze jours de travaux pour la réfection de leur rue. La rue de la Grange est devenue une impasse puisqu'en accord avec l'ensemble des riverains et des élus, l'accès côté rue d'Orgères ne sera dorénavant accessible qu'aux piétons et cycles. Nous remercions les riverains qui ont contribué aux travaux sur leurs pieds de murs et descentes de gouttières.

S'agissant des travaux de la rue d'Orgères, d'une autre envergure, la société Ouest-Am a accompagné les élus pour définir, concevoir et coordonner les travaux à venir. Monsieur Samuel Boulet et son équipe, en collaboration avec les élus, vous présenteront le projet de travaux et d'aménagement à l'occasion de la réunion publique fixée au 17 novembre.

Youri Moysan
Maire d'Aubigné



ETAT CIVIL

Ils ont montré le bout de leur nez

CHLOÉ LE GLATIN - LE 16 JUIN
ARTHUR DEMAZEAU - LE 23 JUILLET

Ils se sont pacsés !

DOUABIN BENJAMIN ET SCHIAPPARELLI
LAURA - LE 26 JUILLET

LETTRE AU PÈRE NOËL - COMMISSION JEUNESSE

A PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE 2022



Les fêtes de fin d'année approchent !

Nouveauté sur Aubigné, en coopération avec la commission jeunesse, le Père Noël va poser sa boîte aux lettres à proximité du grand sapin de Noël sur le parvis de la mairie.

Tous les jeunes aubinois, aubinoises sont invités à y déposer leur lettre au plus tard le 16 décembre 2022.

Alors à vos idées, vos crayons, feutres, ciseaux, catalogues... et bonnes résolutions ! Cette lettre devra être **haute en couleurs** pour retenir toute l'attention du Père Noël !

FÊTE DES VOISINS

RUE DE CHAMBELLÉ, DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Belle tradition retrouvée après 2 ans d'arrêt dû à la covid... Les habitants de la rue de Chambellé se sont réunis afin de partager un moment convivial autour d'un repas. Jeux de cartes et palets ont animé cette belle journée, à laquelle une vingtaine de voisins ont répondu présents.

Nul doute que ce superbe moment s'étende dans plusieurs rues du village.

Rendez-vous pris pour l'année prochaine...



RANDONNÉE MUNICIPALE

DIMANCHE 28 AOÛT



La traditionnelle randonnée municipale s'est déroulée le dimanche 28 août. Une cinquantaine de participants de tout âge et tout horizon s'est élancée pour un parcours de onze de kilomètres.

Partant de l'étang d'Aubigné, les randonneurs ont traversé le Haut-Launay jusqu'à Marylande pour arriver au Château de la Magnanne et y faire une halte à mi-parcours. Nous remercions chaleureusement Mme De Menou pour son accueil et de nous avoir autorisés à réaliser notre collation dans la cour du Château. Après la visite des jardins, le groupe a repris son itinéraire en direction de Maineuf, les cours Rome pour revenir au point de départ où le pot de fin de randonnée les attendait.

Nous tenions également à remercier tous les participants, votre présence nous encourage tous les ans à renouveler ce rendez-vous de fin d'été qui permet à chacun de se retrouver avant la rentrée.

LE COMITÉ DES FÊTES

CHRISTOPHE SAUVÉE, PRÉSIDENT

Le mois de septembre est déjà de retour, et avec lui la rentrée après des vacances bien méritées pour tout le monde. Le comité des fêtes a fini son été par son jambon grillé qui s'est tenu le dimanche 28 août, au bord de l'étang d'Aubigné. Cent quinze personnes étaient présentes, sous un beau soleil, pour ce repas, avec du jambon grillé remplaçant le cochon habituel. L'après-midi a continué avec des jeux de cartes pour certains et un concours de palets pour d'autres, où dix équipes se sont affrontées.

Halloween ! Voilà ce qui attend les habitants d'Aubigné pour le prochain rendez-vous du comité des fêtes ; la chasse aux bonbons aura lieu le lundi 31 octobre. Vous avez reçu un flyer dans votre boîte aux lettres, pour annoncer cette manifestation. Vous pouvez aussi d'ores et déjà noter les prochaines dates des événements du comité des fêtes : le 19 novembre soirée paëlla, le 20 novembre concours de belote, l'arbre de Noël le 10 décembre et pour terminer l'année le 11 décembre le marché de Noël.



CLUB DES AINÉS AUBINOIS

JACKY DARTOIS, PRÉSIDENT



Activités club

Le Club est resté ouvert tout au long de cet été chaud, ce qui a permis de garder les rendez-vous du mardi pour les personnes présentes.

Un repas à la ferme auberge de Chauvigné a été organisé le 23 juin auquel une majorité d'adhérents a participé.

Les inscriptions pour l'année 2023 peuvent se faire les mardis après-midi 29 novembre ou 13 décembre au club, ou par téléphone. L'Assemblée Générale de l'association, ouverte à tous, est prévue le 24 janvier 2023 à 14h00.

Activités secteur

Avant l'été, quelques adhérents ont participé aux activités de danse en ligne à Feins. Cette activité a repris à raison d'un après-midi par mois, cette fois dans la salle de Montreuil-sur-Ille.

Une sortie pédalo a permis de découvrir les berges du Boulet par une super journée ensoleillée.

Chaque mois un café numérique se tient à Feins, son but est de banaliser les nouvelles technologies. Les thèmes des mois prochains sont la visioconférence et la sécurité sur internet.

Activités GMouv35

La fête de l'Amitié s'est tenue le 26 juin, un covoiturage a emmené les adhérents sur le site pour un après-midi d'échange.

Une marche solidaire au profit de l'association ELA a rassemblé une centaine d'aînés le 12 septembre, et le club aubinois y était représenté.

Contacts : Jacky 06 03 85 13 40, Maryvonne 06 75 69 61 47

FÊTE DES CLASSES "2"

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE

La journée conviviale a rassemblé une trentaine de personnes de 0 à 90 ans. Et oui, de la première née dans l'année au doyen de la commune !

Après un moment émouvant devant le monument aux morts d'Aubigné et le dépôt de la gerbe de fleurs composée par la fleuriste La Signature, en mémoire de nos habitants morts pour la France, la procession s'est dirigée jusqu'à la mairie pour la photo souvenir, réalisée par Carole LEVREL.

Place ensuite au vin d'honneur proposé par l'équipe municipale puis au repas festif préparé par le traiteur La Parenthèse.

La journée s'est poursuivie jusqu'en soirée dans la bonne humeur, autour de parties de jeux de société, belote, palets et papotages, entre retrouvailles et nouvelles connaissances.

L'équipe organisatrice remercie chaleureusement l'ensemble des participantes et participants et passe le relais aux classes 3.

Rendez-vous l'an prochain !



REPAS DU CCAS

Une belle journée pour nos aînés

Ce dimanche 23 octobre 2022, 32 personnes se sont retrouvées, à la salle des fêtes, au repas des aînés offert par le CCAS. Ce fût l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité autour d'un repas préparé par le restaurant « L'Auberge de la Tourelle, Sens-de-Bretagne ».

Nos remerciements à Monique Veillard, Maryvonne Haffray pour le fleurissement des tables ainsi qu'au comité des fêtes pour la partie musicale durant le déjeuner. Le retour des participants était très positif, l'ambiance chaleureuse et festive en était le reflet.



En juin et juillet 2022, le Conseil Municipal a notamment...

- ... accepté le versement des frais de scolarité 2021-2022 de l'école Notre Dame de Bon Secours de Saint Aubin d'Aubigné pour un montant de 14 680€,
- ... autorisé la décision modificative concernant le rejointolement de l'entreprise JOUBREL pour un montant de 1485€,
- ... accepté le devis de l'entreprise BOURIEL pour un montant de 554€ HT pour repeindre l'appui de fenêtres et l'entourage de la salle de classe extérieur,
- ... autorisé le remboursement de M RICHARD pour les divers frais avancés,
- ... accepté le devis de l'entreprise HENRY FRERES pour un montant de 21 448,70€ HT pour les travaux de voirie de la rue de la Grange,
- ... émis un avis favorable à l'intervention d'un géomètre expert pour rétablir les limites de la voirie et autorisé Monsieur Le Maire à signer le devis de l'entreprise Eguimos expert de 1175€ HT afin de rétablir les limites de propriété de la rue de la Grange,
- ... émis un avis favorable à l'aménagement de sécurité de la rue des Graviers et autorisé Monsieur Le Maire à établir des devis et à déposer un dossier d'aménagement au Département pour sécuriser la rue des Graviers,
- ... décidé l'ajout des options suivantes au marché initial de Ouest Am pour l'aménagement de la rue d'Orgères : mission OPC, réunion publique dynamique, préparation de dossier de subvention pour un montant total HT de 2950 €,
- ... adopté la publicité par affichage à la mairie pour tout acte pris par la commune, à compter du 1er juillet 2022 suite à l'entrée en vigueur du décret 2021-1311 du 7 octobre 2021,
- ... accordé les subventions suivantes : ADMR : 389,60€ (0,80€/hab) – AICA St Médard : 350€ - Comice agricole de Montreuil sur Ille : 228,89€ (0,47€/hab) – ACSE : 97,40€ (0,20€/hab),
- ... autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de participation à l'ALSH de Saint Aubin d'Aubigné pour l'année 2022/2023 pour une participation de 13€ la journée et 6,50€ la demie journée,
- ... refusé de signer la convention de participation à la cantine scolaire et de l'ALSH de Saint Aubin d'Aubigné de 2€ par repas pour l'année 2022/2023,
- ... autorisé Monsieur le Maire à effectuer les démarches administratives, et à signer les actes nécessaires pour la rétrocession de la parcelle A492 dans le domaine communal, autorise Monsieur le Maire à procéder à l'intégration de ces parcelles dans le domaine public (voirie), et désigne Stéphanie SAUVEE, première adjointe, pour la signature de cet acte,
- ... précisé que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 4303 mètres linéaires et informe la Préfecture de sa réactualisation,
- ... accepté le devis de l'entreprise Prioul Métal Service pour un montant de 2074,69€ HT pour le portail du cimetière rue d'Orgères,
- ... autorisé la décision modificative concernant l'ajout des options supplémentaires au marché public de la rue d'Orgères (entreprise Ouest Am) d'un montant de 3540€ et du portail du cimetière d'un montant de 2500€,
- ... accepté la vente du bois communal au prix de 225€ la corde.

L'intégralité des comptes-rendus des séances est disponible pour consultation en mairie ou sur www.aubigne.fr

STAGE À LA MAIRIE

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2022



La commune d'Aubigné a accueilli courant septembre Elodie GOUPIL pour un stage en immersion pendant une semaine. Elle a pu découvrir le métier de secrétaire de mairie dans une commune de moins de 500 habitants, un poste polyvalent regroupant plusieurs services : état civil, urbanisme, élection, comptabilité ... Ce stage a permis à Mme GOUPIL de découvrir un panel des tâches administratives (dossier de mariage, PACS, acte de reconnaissance, demandes de travaux d'urbanisme, accueil physique et téléphonique, inscriptions sur la liste électorale ...) et de conforter son souhait d'intégrer la formation PREMICOL afin de devenir agent d'accueil à la population. Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle.

TRAVAUX RUE DE LA GRANGE

SEPTEMBRE 2022

La société Henry Frères a refait la chaussée de la rue de la Grange. Cette rue en avait besoin. Les ouvriers ont décapé l'ancienne couche superficielle avant d'installer des chaînettes de pavés. La couche d'enrobé a été appliquée. Les riverains ont dû patienter quelques jours avant d'utiliser la nouvelle voie. L'accès voitures ne se fait dorénavant qu'à partir de la rue de la Mairie.



MODIFICATION HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

A PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2022 ...

Suite au conseil municipal du 18 octobre dernier, les horaires d'ouverture de la mairie au public ont été modifiés comme suit :

Lundi	Fermé	14h - 17h
Mardi	9h - 12h30	13h30 - 18h
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9h - 12h30	Fermé
Vendredi	9h - 12h30	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h (uniquement le 1er samedi du mois)	

CHIENS ET CHATS EN DIVAGATION

RAPPEL

La loi rappelle que chaque maître doit faire identifier son animal de compagnie.

Parmi les nuisances subies par les riverains et habitants, la catégorie qui revient le plus fréquemment en doléance à la mairie est les déjections de chiens et chats ainsi que leurs divagations.

Il apparaît nécessaire qu'un arrêté municipal soit pris dans ce sens. Celui-ci est cours de rédaction.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

RAPPEL PROCÉDURE

Pour tout renouvellement ou création d'une carte d'identité, vous devez :

> effectuer une pré-demande en ligne sur ANTS.GOUV.FR

> rassembler les pièces justificatives : photo d'identité de moins de 3 mois, justificatif de domicile de moins d'un an, acte de naissance (en fonction du type de demande) ... Elles vous seront précisées lors de la pré-demande en ligne.

> prendre rendez-vous auprès d'une commune habilitée : Combourg, Melesse, Liffré, St Aubin d'Aubigné, Betton... sur leur site internet ou par téléphone.



Le délai de rendez-vous auprès des mairies est important, plus de deux mois d'attente.

Pour information, les CNI délivrées à des majeurs entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 ont automatiquement une **validité supplémentaire de 5 ans.**

URBANISME

RAPPEL PROCÉDURE



Nous vous rappelons que pour tous travaux modifiant l'extérieur (clôture, ravalement, création d'ouverture, extension...), vous devez effectuer une demande de travaux ou permis de construire auprès de la mairie **AVANT** de commencer les travaux. Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de mairie pour connaître la réglementation en vigueur.

Sachez que depuis 2022, vous pouvez déposer votre demande en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné, sur le guichet numérique (<https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>) ou au format papier directement en mairie.

Pour toute information, contactez le secrétariat de mairie au 02 99 55 26 49.

RECENSEMENT

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

En 2023 aura lieu sur la commune la campagne de recensement de la population, la dernière ayant eu lieu en 2017.

Elle se tiendra du jeudi 19 janvier jusqu'au samedi 18 février inclus.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune et de mesurer l'évolution démographique des territoires, d'ajuster également l'action publique en terme d'équipements collectifs, transports...

Mme MONNIER Karine, secrétaire de mairie, sera l'agent coordinateur et M DARTOIS Jacky, l'agent recenseur. Il déposera dans chaque boîte aux lettres vos identifiants de connexion pour effectuer votre déclaration en ligne.

Attention, cette année la campagne a lieu pendant les vacances scolaires. Pensez à faire votre déclaration avant votre départ. Nous vous remercions de votre compréhension.

La participation au recensement est une obligation au regard de la loi.



ECLAIRAGE PUBLIC

MODIFICATION DES HORAIRES - ILLUMINATIONS



La crise énergétique nous contraint de limiter la consommation électrique au nécessaire.

Ainsi, l'éclairage de Noël et l'éclairage des voies publiques sont remis en question face au risque de dérapages des coûts et même de ruptures de l'alimentation électrique. Il ne faudra donc pas s'attendre cette année à voir les illuminations de fin d'année.

A titre symbolique, nous maintiendrons seulement la grille à l'effigie de la commune.

L'éclairage des voies sera maintenu le matin à l'heure des départs des bus dès 6h30. Le soir, l'éclairage des voies sera maintenu jusqu'à 20h30.



CEBR (COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS)

29 NOVEMBRE 2022

Les ambassadeurs de l'eau ont pour mission de sensibiliser aux économies d'eau. Ils distribuent du matériel hydro-économe (mousseurs, réducteur de débit, éco-sac...) aux habitants. Ils seront présents sur Aubigné pour une distribution de ces kits Ecodo **le mardi 29 novembre 2022**.

Venez à leur rencontre **sous le préau de la mairie à partir de 17h jusqu'à 19h30**.

À cette occasion, ils pourront vous informer sur les gestes à acquies au quotidien pour réduire votre facture d'eau. Ainsi, via des solutions simples et peu coûteuses, les ambassadeurs vous permettront de réaliser une économie d'eau de 10 à 20%. De la documentation, des astuces et du matériel seront distribués gratuitement.

Renseignements : Mme Sauvée Stéphanie au 06 74 44 41 17

VENTES DE COMPOSTEURS

SAMEDI 19 NOVEMBRE ET LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

La dernière vente du 1er semestre de composteurs, à tarifs préférentiels proposés par le SMICTOM Valcobreizh, s'est tenue le samedi 9 juillet.

Le SMICTOM organise de nouvelles ventes, uniquement sur réservation en ligne (sur <https://www.valcobreizh.fr/reserver-du-materiel/composteurs/>) jusqu'au samedi 26 novembre :

- le 19 novembre à la déchèterie de Liffré
- le 26 novembre au Smictom VALCOBREIZH de Tinténac



Pour en savoir + et réserver votre composteur, rendez-vous sur www.valcobreizh.fr

SMICTOM VALCOBREIZH

FERMETURE DÉCHÈTERIE ST AUBIN D'AUBIGNÉ

La collecte des journaux en benne, c'est fini !



Stocker vos journaux en attendant le passage de la benne à journaux près de chez vous, aussi ! D'ici la fin de l'année, des colonnes d'apport volontaire dédiées à la collecte des journaux seront déployées sur le territoire*, comme celles existant aujourd'hui pour les papiers en mélange. Ce déploiement s'inscrit dans le plan de réduction des déchets mené par le SMICTOM depuis le début de l'année.

En colonnes, c'est 1,5 kg de plus par habitant et par an !

Ce nouveau système plus pratique, plus performant et disponible toute l'année a fait ses preuves dans six communes. L'expérimentation menée depuis trois ans a révélé que dans ces communes où des colonnes à journaux fixes étaient mises en place, les tonnages et les taux de remplissage des colonnes ont bondi (2,3 kg/hab/an en colonnes fixes contre 0,8 kg/hab/an dans les bennes à journaux mobiles).

Une qualité de tri améliorée !

L'expérimentation a aussi permis de constater que la qualité du tri s'améliore lorsque la colonne journaux se trouve à côté d'une colonne papier. Seuls les journaux peuvent être déposés dans les colonnes. Magazines, courriers, enveloppes, publicités et catalogues sont à déposer dans la colonne à papiers.

Un soutien aux projets pédagogiques des écoles.

Déposer ses journaux dans ces colonnes, c'est contribuer à leur recyclage. Les journaux sont transformés en isolant écologique. C'est aussi participer au financement des projets pédagogiques de nos écoles. Le SMICTOM s'engage en effet à reverser 70 € par tonne de journaux collectés aux associations de parents d'élèves conventionnées. En 2021, plus de 30 000 € leur ont ainsi été versés.

*** Pour les communes de moins de 600 habitants, comme Aubigné, actuellement dotées d'une colonne à papiers en mélange, les journaux resteront collectés en mélange avec les autres papiers.**

LE CODEVIA

AGITATEUR D'IDÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

Le 18 octobre dernier, le Conseil de développement du Val d'Ille Aubigné (Codevia) est venu rencontrer les élu-e-s d'Aubigné lors du conseil municipal. Mais qu'est-ce que le Codevia ? Et quelles sont ses actions ?

Instance de démocratie participative, il réunit des citoyennes et citoyens du territoire de la Communauté de communes attentifs à la vie locale, et qui souhaitent partager et faire vivre leurs idées. À ce jour, 34 personnes, résidant dans presque toutes les communes (5 ne sont pas représentées) en sont membres. Toutes et tous volontaires, leur candidature a été validée par le Conseil communautaire du Val d'Ille-Aubigné qui donne par ailleurs au Codevia les moyens de fonctionner : un budget, la mise à disposition d'une agente en charge de l'animation, etc. Mais ce dernier bénéficie malgré tout d'une totale indépendance.

Le conseil communautaire peut lui demander de se prononcer sur des sujets liés au territoire, ou le Codevia peut décider de s'emparer lui-même d'une thématique qui lui semble majeure pour l'avenir et le bien-être des habitant-e-s.

En mars 2022, il a ainsi organisé un débat autour d'une alimentation de qualité pour toutes et tous, faisant écho à une sollicitation du Conseil national de l'alimentation. Il s'est également prononcé en 2021 sur la question de l'ouverture des commerces le dimanche sur le Pays de Rennes, ou encore, récemment, sur le plan de mobilité inclusive et solidaire que la Communauté de communes finalise actuellement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE AUBIGNÉ

MOBILITÉ



Le Val d'Ille-Aubigné recherche des volontaires pour devenir membre de son comité des partenaires de la mobilité !

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est devenue organisatrice de la mobilité (AOM) en juin 2021. En prenant cette compétence mobilité le Val d'Ille-Aubigné peut, en fonction des besoins de son territoire et de ses habitants, organiser ou soutenir différents services de transport : transport à la demande, mobilités actives, covoiturage, autopartage, conseil en mobilité, mobilité solidaire, versement d'aides, transport de marchandises...

En devenant AOM, le Val d'Ille-Aubigné a également l'obligation de créer une nouvelle instance consultative : le comité des partenaires de la mobilité, dont l'objectif principal est de renforcer le dialogue et la concertation entre la communauté de communes et les acteurs du territoire. Il est composé de représentants de la collectivité (élus et techniciens), d'entreprises, d'institutions partenaires, du monde associatif, d'usagers et de citoyens.

Ce comité des partenaires de la mobilité se réunit :

- Au moins 1 fois par an
- Avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité
- Avant toute évolution de la politique tarifaire

La CCVIA recherche des habitants du territoire souhaitant prendre part à cette instance de concertation.

Pas besoin d'être un spécialiste, au contraire, le Val d'Ille-Aubigné cherche des personnes souhaitant partager leur point de vue de citoyens et d'usagers non-experts des mobilités.

Pour déposer sa candidature, il suffit de remplir un rapide formulaire disponible pendant 1 mois à cette adresse : <https://urlz.fr/j8HM>

Espace de dialogue, de débat et de co-construction, le Codevia est ouvert à toutes et tous. Vous souhaitez en savoir plus, vous êtes intéressé-e pour nous rejoindre ? Contactez-nous !



www.valdille-aubigne.fr/codevia - codevia@valdille-aubigne.fr – 02 99 55 53 36

OCTOBRE

HALLOWEEN

Lundi 31 octobre
Organisé par le comité des fêtes
Salle des fêtes, 18h00

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

RDV à la mairie à 11h15
Suivie du vin d'honneur de la municipalité

SOIRÉE À THÈME

Samedi 19 novembre
Organisée par le comité des fêtes
Salle des fêtes, 19h00

ANIMATION CEBR

Mardi 29 novembre
Organisée par le CEBR
17h00 -19h30, Préau de la mairie

NOVEMBRE

RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 17 novembre
Présentation du projet rue d'Orgères
Salle des fêtes, 20h30

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 20 novembre
Organisé par le comité des fêtes
14h00, Salle des fêtes

DÉCEMBRE

SOIRÉE KARAOKÉ

Vendredi 2 décembre
Organisée par "la Baronne"
A partir de 19h00, café du village

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 11 décembre
Organisé par le comité des fêtes
Salle des fêtes, 9h00

ARBRE DE NOËL

Samedi 10 décembre
Organisé par le comité des fêtes
Salle des fêtes, 16h00

Visite du Père NOËL

Dimanche 18 décembre
Organisée par "La Baronne"
A partir de 11h00, café du village

JANVIER

VOEUX DU MAIRE

Samedi 7 janvier
Salle des fêtes, 19h00

Secrétaire de mairie : Karine Monnier

02.99.55.26.49

mairie.aubigne@wanadoo.fr

www.aubigne.fr

Facebook: Mairie d'Aubigné35

Panneau Pocket: > smartphone: télécharger l'application

> ordinateur: app.panneaupocket.com